

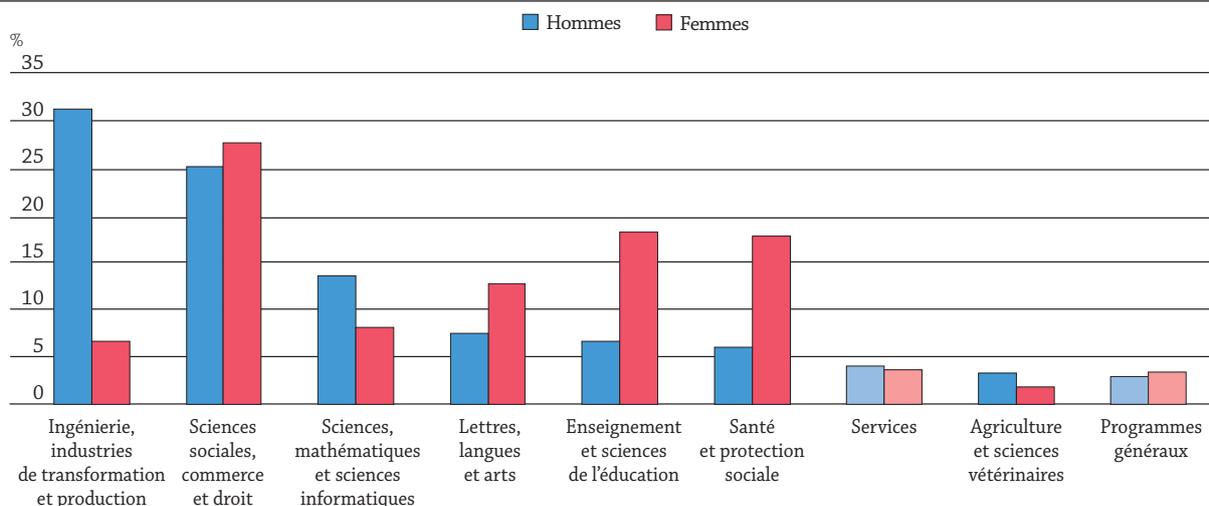
## Domaines d'études et marché du travail : où en sont les hommes et les femmes ?

- On observe des disparités hommes-femmes dans de nombreux domaines d'études : les femmes sont ainsi surreprésentées dans les cursus d'« Enseignement et sciences de l'éducation » et de « Santé et protection sociale », tandis que les hommes le sont dans les cursus d'« Ingénierie, industries de transformation et production ».
- Les domaines d'études où les femmes représentent une plus grande part des diplômés sont également ceux où les diplômés pâtissent de taux d'emploi et d'une rémunération plus faibles, tandis que ces deux indicateurs sont plus élevés pour les diplômés du domaine « Ingénierie, industries de transformation et production », choisi par 7 % seulement des femmes.
- Même au sein d'un même domaine d'études, les taux d'emploi et la rémunération sont en général plus élevés pour les hommes que pour les femmes, en partie du fait des différents types de postes et de responsabilités que les uns et les autres assument. Parmi les diplômés en « Santé et protection sociale », les femmes sont ainsi plus susceptibles que les hommes de travailler dans les soins infirmiers.

Les adultes sont de plus en plus nombreux à obtenir un diplôme de l'enseignement tertiaire, mais tous les diplômes de ce niveau d'enseignement n'ont pas la même valeur sur le marché du travail. Les diplômes post-licence, tels que les masters et les doctorats, sont en général associés à des taux d'emploi et une rémunération plus élevés que les diplômes de licence. En outre, les débouchés professionnels varient également en fonction du domaine d'études. La composition hommes-femmes diffère sensiblement dans certains domaines d'études, reflétant les stéréotypes de genre prévalant dans certaines professions. Le domaine d'études des diplômés est étroitement lié à leurs choix professionnels ; c'est pourquoi une meilleure compréhension des disparités hommes-femmes à cet égard peut aider à identifier certains des mécanismes sous-tendant les différences entre les sexes sur le marché du travail et au-delà (OCDE, 2016a).

Graphique 1. Répartition des domaines d'études choisis parmi les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le sexe (2012 ou 2015)

Évaluation des compétences des adultes, adultes non scolarisés âgés de 25 à 64 ans, moyenne



**Remarques :** L'année de référence est différente selon les pays (pour plus d'explications, consulter l'encadré). Les différences entre les sexes ne sont pas statistiquement significatives à un niveau de 5 % pour les domaines « Services » et « Programmes généraux » ; c'est pourquoi des couleurs plus claires sont utilisées pour les représenter.

Les domaines d'études sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'hommes qui les ont choisis.

Source : OCDE (2012, 2015), Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), [www.oecd.org/skills/piaac/publicdataandanalysis](http://www.oecd.org/skills/piaac/publicdataandanalysis).



## Quels sont les domaines d'études les plus prisés dans l'enseignement tertiaire ?

D'après l'Évaluation des compétences des adultes, administrée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), en moyenne, les domaines d'études les plus prisés dans l'enseignement tertiaire sont les suivants : « Sciences sociales, commerce et droit » (choisi par 27 % des effectifs totaux scolarisés) ; « Ingénierie, industries de transformation et production » (18 %) ; « Enseignement et sciences de l'éducation » (13 %) ; « Santé et protection sociale » (12 %) ; et « Sciences, mathématiques et sciences informatiques » (11 %). En revanche, moins de 5 % des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire ont suivi un cursus dans les domaines « Agriculture et sciences vétérinaires », « Programmes généraux » et « Services ».

Les différences entre les sexes sont toutefois saisissantes. Les hommes sont les plus susceptibles de choisir le domaine « Ingénierie, industries de transformation et production » (31 %), qui n'attire que 7 % des femmes. Des différences marquées se font également jour entre les sexes dans les domaines « Enseignement et sciences de l'éducation » et « Santé et protection sociale », cursus que les femmes sont plus de deux fois plus nombreuses à choisir que les hommes (voir le graphique 1).

Parmi les pays et entités infranationales de l'OCDE ayant participé à l'Évaluation des compétences des adultes, la plupart ont plus de diplômés de l'enseignement tertiaire en « Ingénierie, industries de transformation et production » qu'en « Enseignement et sciences de l'éducation ». Dans tous les pays sans exception, les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les diplômés en « Ingénierie, industries de transformation et production ».

100% 2008  
8,9% 2014  
5,5% 2013  
5,6% 2015

### Pays et domaines d'études couverts dans l'Évaluation des compétences des adultes

Les données de ce document proviennent de l'Évaluation des compétences des adultes. Cette dernière n'ayant pas été spécifiquement conçue pour analyser la population des diplômés de l'enseignement tertiaire, la taille de l'échantillon peut être limitée pour certains domaines d'études et la prudence est donc de mise lors des interprétations.

Les entités nationales et infranationales incluses dans cette analyse sont : l'Allemagne, l'Angleterre (Royaume-Uni), l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Finlande, la Flandre (Belgique), la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, l'Irlande du Nord (Royaume-Uni), la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Suède, pour 2012, et le Chili, la Grèce, Israël, la Lituanie, la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Slovénie et la Turquie, pour 2015.

Le graphique 1 présente les neuf domaines d'études analysés dans PIAAC. Ils sont agrégés à un niveau global afin de permettre des comparaisons à l'échelle internationale et de disposer d'un nombre suffisant d'observations pour tirer des conclusions pertinentes sur le plan de l'action publique. Ce type d'agrégation n'est toutefois pas sans inconvénient : les grandes catégories ainsi formées combinent en effet souvent des domaines d'études présentant des profils et des débouchés professionnels très différents. L'interprétation des résultats ne reflète donc pas toute la complexité et la spécificité de chaque programme.

## Le choix du domaine d'études influe sur les débouchés professionnels des diplômés

Les diplômés de l'enseignement tertiaire bénéficient en général de taux d'emploi supérieurs à ceux des adultes ayant un niveau inférieur de formation, mais des différences existent entre les domaines d'études dans l'enseignement tertiaire. Dans les pays à l'étude, 88 % des adultes ayant suivi un cursus en « Ingénierie, industries de transformation et production » occupent un emploi, soit un taux supérieur de 6 points de pourcentage à celui observé parmi les adultes diplômés en « Lettres, langues et arts » ou en « Enseignement et sciences de l'éducation ». Ces différences pourraient en partie s'expliquer par la composition hommes-femmes, un pourcentage plus élevé de femmes – dont les taux d'inactivité sont typiquement supérieurs à ceux des hommes – ayant choisi les domaines d'études où les taux d'emploi sont plus faibles (voir le graphique 2).

Les disparités de composition hommes-femmes entre les professions peuvent également expliquer les différences de taux d'emploi entre les sexes dans chaque domaine d'études. À titre d'exemple, dans les cursus de « Santé et protection sociale », hommes et femmes tendent à se spécialiser dans différents domaines et à choisir différentes professions. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, près de la moitié des médecins sont des femmes, mais aux États-Unis et en Europe, les femmes sont environ 10 fois plus susceptibles que les hommes de travailler dans le secteur des soins infirmiers, une profession où les taux de rétention sont relativement faibles. Cette différence de composition hommes-femmes peut contribuer aux fortes différences de taux d'emploi entre les sexes parmi les diplômés en « Santé et protection sociale » (OCDE, 2015 ; OCDE, 2016b).

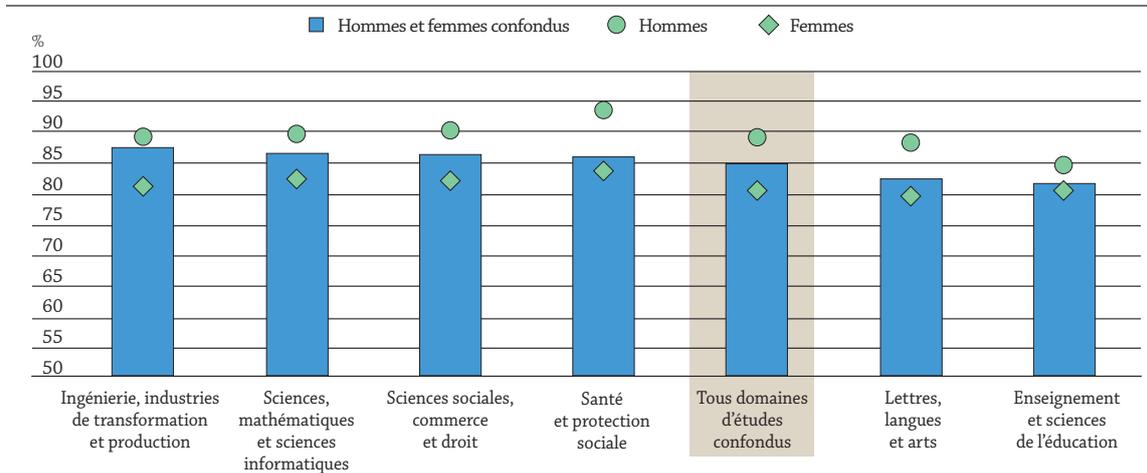
## Certains domaines d'études sont plus attractifs que d'autres en termes de rémunération, mais les écarts persistent entre les sexes

Dans l'ensemble, les individus ayant choisi un domaine d'études associé à de meilleurs taux d'emploi tendent également à avoir une rémunération supérieure à la moyenne des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire. À l'inverse, les diplômés des cursus en « Enseignement et sciences de l'éducation » ou en « Lettres, langues et arts » affichent des taux d'emploi plus faibles et tendent également à avoir une rémunération moins élevée.



Graphique 2. **Taux d'emploi des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études choisi et le sexe (2012 ou 2015)**

Évaluation des compétences des adultes, adultes non scolarisés âgés de 25 à 64 ans, moyenne



Remarques : L'année de référence est différente selon les pays (pour plus d'explications, consulter l'encadré).

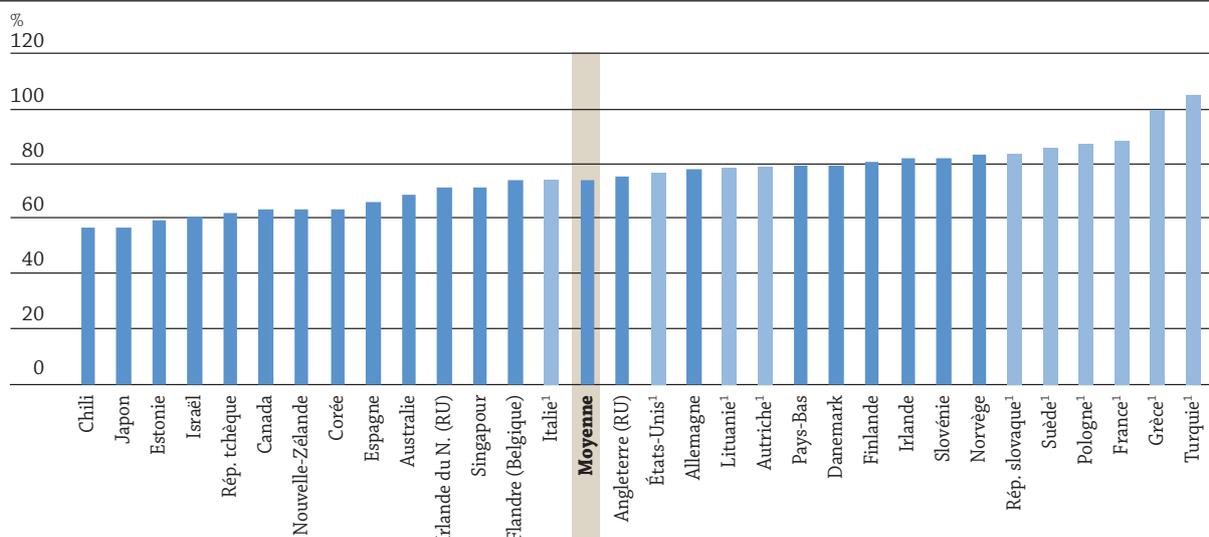
Les domaines d'études sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'adultes actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire qui les ont choisis.

Source : OCDE (2012, 2015), Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), [www.oecd.org/skills/piaac/publicdataandanalysis](http://www.oecd.org/skills/piaac/publicdataandanalysis).

Les domaines d'études offrant aux diplômés une rémunération plus élevée sont les suivants : « Ingénierie, industries de transformation et production » ; « Sciences sociales, commerce et droit » ; et « Sciences, mathématiques et sciences informatiques ». En moyenne, dans les pays et entités infranationales de l'OCDE ayant participé à l'Évaluation des compétences des adultes, les actifs occupés ayant choisi ces domaines d'études dans l'enseignement tertiaire gagnent environ 10 % de plus que la moyenne des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire travaillant à temps plein. Les revenus du travail des actifs occupés à temps plein ayant suivi un cursus en « Santé et protection sociale » sont proches des revenus moyens, tandis que ceux des diplômés en « Enseignement et sciences de l'éducation » ou en « Lettres, langues et arts » y sont inférieurs d'environ 15 %.

Graphique 3. **Différences de revenus entre les actifs occupés diplômés en « Sciences sociales, commerce et droit », selon le sexe (2012 ou 2015)**

Évaluation des compétences des adultes, adultes non scolarisés âgés de 25 à 64 ans occupant un emploi à temps plein ; revenus des femmes en pourcentage de ceux des hommes



Remarques : L'année de référence est différente selon les pays (pour plus d'explications, consulter l'encadré).

1. Les différences de revenus entre les hommes et les femmes ne sont pas statistiquement significatives à un niveau de 5 % (couleur plus claire).

Les pays et entités infranationales sont classés par ordre croissant des revenus des femmes en pourcentage de ceux des hommes.

Source : OCDE (2012, 2015), Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), [www.oecd.org/skills/piaac/publicdataandanalysis](http://www.oecd.org/skills/piaac/publicdataandanalysis).



Les hommes sont plus nombreux que les femmes à choisir des domaines d'études associés à une rémunération plus élevée, du type « Ingénierie, industries de transformation et production » et « Sciences, mathématiques et sciences informatiques », tandis que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à opter pour des domaines d'études associés à une rémunération plus faible, notamment « Enseignement et sciences de l'éducation » et « Lettres, langues et arts ».

Les femmes gagnent en général moins que les hommes, même lorsqu'elles ont opté pour le même domaine d'études que ces derniers, et le pourcentage de femmes qui choisissent un domaine d'études donné influe sur la rémunération moyenne des hommes et des femmes diplômés de ce domaine. Ainsi, en « Sciences sociales, commerce et droit », domaine d'études choisi par un pourcentage relativement important d'hommes comme de femmes, et associé à une rémunération relativement élevée, les femmes ne gagnent qu'environ 75 % de la rémunération des hommes, en moyenne, dans les pays et entités infranationales de l'OCDE ayant participé à l'Évaluation des compétences des adultes (voir le graphique 3).

Les domaines d'études se subdivisent par ailleurs en un certain nombre de différentes spécialisations, et les variations internationales et les différences d'écart salarial entre les sexes peuvent également être liées aux différences de spécialisation choisie et de profession exercée en conséquence. Ainsi, les médecins – qui ont une rémunération élevée – représentent environ 5 % des travailleurs dans le domaine de la santé et de la protection sociale (OCDE, 2016c). Bien que 45 % des médecins soient des femmes, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2015), 18 % des femmes ont suivi un cursus dans le domaine « Santé et protection sociale », contre seulement 6 % des hommes. Un grand nombre des femmes ayant opté pour ce domaine d'études sont donc susceptibles d'exercer d'autres professions moins bien rémunérées de ce secteur, telles que les soins infirmiers et les soins de longue durée. D'autres facteurs peuvent également expliquer les différences de rémunération entre les pays et entre les hommes et les femmes au sein même des pays, notamment le secteur d'activité après l'obtention du diplôme de l'enseignement tertiaire, le type de poste (par exemple, à responsabilités) et le type de contrat (OCDE, 2016d).

**Pour conclure :** Le choix du domaine d'études est façonné par les expériences que font les individus dans leur parcours personnel et scolaire avant d'atteindre l'enseignement tertiaire. Les écarts criants qui s'observent entre les sexes dans certains domaines d'études sont susceptibles de creuser le lit de graves déséquilibres dans les débouchés professionnels dont bénéficient les hommes et les femmes. Les domaines d'études où les femmes sont plus nombreuses sont typiquement associés à des taux d'emploi et à une rémunération plus faibles. Toutefois, même au sein d'un même domaine d'études, les hommes bénéficient en général d'une rémunération et de taux d'emploi plus élevés que les femmes. L'avènement de sociétés et de marchés du travail inclusifs ne peut se faire qu'au prix de la mise en œuvre sur le long terme de mesures globales et concertées.

#### Pour tout complément d'information

- OCDE (2016a), *Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-fr>.
- OCDE (2016b), *Health Workforce Policies in OECD Countries: Right Jobs, Right Skills, Right Places*, Études de l'OCDE sur les politiques de santé, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264239517-en>.
- OCDE (2016c), « État de santé », *Statistiques de l'OCDE sur la santé (base de données)*, <http://stats.oecd.org/index.aspx?queryid=24879>.
- OCDE (2016d), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/empl\\_outlook-2016-fr](http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2016-fr).
- OCDE (2015), *Panorama de la santé 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/health\\_glance-2015-fr](http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2015-fr).

#### Contacter

Gara Rojas González (Gara.RojasGonzalez@oecd.org), Simon Normandeau (Simon.Normandeau@oecd.org), Rie Fujisawa (Rie.Fujisawa@oecd.org)

#### Voir

[www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)  
[Les indicateurs de l'éducation à la loupe \(numéros précédents\)](#)  
[PISA à la loupe](#)  
[L'enseignement à la loupe](#)

#### Le mois prochain

*Quels facteurs influent sur le niveau des dépenses d'éducation ?*

Crédit photo : © Ghislain & Marie David de Lossy/Cultura/Getty Images

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.